

LES PERSONNES ÂNÉES ET LA FISCALITÉ

Clientèle

Les personnes de 60 ans ou plus.

Objectif

Cette conférence vise à vous informer sur les différentes règles fiscales qui s'appliquent aux personnes âgées.

Revenu Québec a pour mission de contribuer au développement économique et social du Québec en soutenant les citoyens et citoyennes ainsi que les entreprises dans la compréhension et l'accomplissement de leurs responsabilités fiscales.

Sujets abordés

Au cours de cette conférence, apprenez-en plus, entre autres, sur les sujets suivants :

- les retenues à la source et les acomptes provisionnels;
- la déduction pour revenus de retraite transférés au conjoint;
- les crédits d'impôt disponibles pour les personnes âgées, notamment le crédit d'impôt pour soutien aux aînés et le crédit d'impôt pour maintien à domicile des aînés;
- la cotisation au régime d'assurance médicaments du Québec;
- les programmes sociofiscaux.

Conférencier

Un professionnel de Revenu Québec présentera cette conférence et pourra répondre à vos questions.

Notez que nous ne pourrons pas répondre aux questions en lien avec votre dossier fiscal. Toutefois, nous nous ferons un plaisir de vous fournir de l'information générale.

Durée de la conférence

- Version condensée : de 1 h à 1 h 30
- Version détaillée : de 2 h à 2 h 30

Modalités de diffusion

- Virtuel via la plateforme Teams (à privilégier)
- Présentiel (minimum 12 personnes, sujet à approbation)

Pour demander une conférence

Si souhaitez que nous organisions une conférence pour votre clientèle ou vos membres, écrivez-nous à salons-conferences@revenuquebec.ca.

Revenu Québec offre gratuitement des conférences adaptées aux diverses réalités fiscales des particuliers et des entreprises.

L'univers de l'impôt est complexe : nous vous accompagnons pour bien le comprendre.



Nous joindre

Par courriel : salons-conferences@revenuquebec.ca

Site Internet : revenuquebec.ca/conference